

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE BRIORD
COMpte RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 24 janvier 2020

Présents : Tous les membres sauf Sylvie ALBERTINI, Jean-Pierre GIRARD, Jacques PEYSSON, excusés

- Approbation du compte rendu de la réunion du 06 décembre 2019

Les membres présents approuvent le compte rendu de la précédente réunion

- Travaux de la traverse de Briord

Les travaux suivent leur cour. La démolition de la fontaine est effectuée et les travaux de la place devraient débutés courant février.

- Travaux rue Côtes-Maçon

Après ouverture des offres le choix s'est porté sur l'entreprise BERTRAND, les travaux commenceront en février.

- Fonds de concours pour petit patrimoine

Le conseil donne son accord pour la demande de subvention du fonds de concours à la CCPA pour la réfection de la fontaine du village.

- Convention avec l'Agence 01 pour le PLU

Un cabinet a été contacté pour une mission d'assistance pour la prévision de révision du Plan Local d'Urbanisme, une convention sera signée avec le cabinet Agence 01.

- Défense extérieur contre l'incendie DECI

Un planning de prévision des travaux est présenté pour les travaux obligatoire de Défense Extérieur Contre l'Incendie.

- Terrains Joyans

L'acte d'achat des terrains devrait être signé prochainement.

- Arrêté du règlement des ordures ménagères

Le règlement des O.M est disponible sur le site de la Commune. Un courrier a été reçu concernant la distribution des sacs jaunes pour le tri (emballages, magazines-journaux...) courant août.

- Recensement de la population

Le recensement a débutés et se terminera le 15 février 2020.

- Fin du bail avec Logidia (Presbytère)

La commune va récupérer les locations des logements de l'ancien presbytère et va rencontrer un agent immobilier pour des renseignements sur les conditions de gestion de ces locations.

Questions diverses

- Bar : Le conseil donne son accord pour la mise en place d'une climatisation et valide le devis présenté.

- Eau : Le conseil émet un avis favorable concernant le renouvellement du contrat pour la recherche de fuites avec la société Serv'Eau.

- Cantine : Le conseil donne son accord pour la modification de la convention de partenariat pour le restaurant scolaire avec les communes de Montagnieu, Briord et Serrières-de-Briord.

- Indemnités des élus : Le conseil valide la revalorisation des élus présentés et ce à partir du 1^{er} février 2020.

- Conseil Départemental : Suite aux travaux de la traverse de Briord une convention soit être signée avec le département pour des prescriptions techniques.

- RIFSEEP : Avec l'attribution du IFSE (indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise), il sera ajouté le CIA (Complément Indemnitare Annuel).

Fait à Briord, le 25 janvier 2020

Le Maire,

